

sa VERZEKERINGEN nv

CONDITIONS D'UTILISATION DE L'APPLICATION BINEX

Suite à l'usage total ou partiel de l'application Binex, l'utilisateur donne son accord au contenu des dispositions suivantes :

Article 1

L'utilisateur acquiert , un droit d'utilisation limité pour l'utilisation de l'application Binex, ce qui veut dire qu'il ne peut que mettre 999 usagers dans cette application. Ce maximum de 999 usagers doivent appartenir à la même entreprise ou personne juridique. Grâce à l'utilisation de Binex , l'utilisateur a automatiquement accès aux tarifications des produits, à toutes sortes de services et à l'information de produit pour lequel il a fait son choix .

Article 2

Il est interdit que l'utilisateur transmet des mots de passe qui accordent accès à l'application à des tiers non autorisé

Article 3.

L'application Binex et la documentation ci-joint est livré dans l'état actuel, sans aucune garantie explicite ou implicite parmi eux compris l'aptitude pour une certaine cause. L'information qui est livré par cette application Binex peut être garantie par des entreprises d'assurances, mais néanmoins par VERZEKERINGEN SA.

Des éventuelles fautes ou imprécisions, même si cela serait le conséquent de la mauvaise reproduction de cette information, ne peuvent pas donner lieu à des indemnités sous aucune forme. L'utilisateur de cette application Binex rejette le droit pour exiger une indemnité quelconque de VERZEKERINGEN SA si les compagnies d'assurances ou des tiers ont livrées l'information qui est reproduit par Binex.

Si une telle exigence pouvait quand même être fait, l'utilisateur garantira le producteur/propriétaire/distributeurs de cette application.

Article 4

L'usage d'une base de données de voitures et de noms de rues est incorporé dans Binex. Cette base de données peut uniquement être utilisé dans l'application Binex et pas pour un autre cause. Les dispositions valables pour l'application Binex concernent aussi ces bases de données.

Article 5

La propriété de Binex, les droits d'auteur sur l'application et la documentation accompagnante réside chez Assurances S.A. ou ses sous-traitants [y compris toutes les

représentations, les photos, les animations, la vidéo, la consonance, la musique, le texte et les applets qui y sont incorporés, mais pas limité jusqu'à Sprinfo® (le



sa VERZEKERINGEN nv

standard ouvert pour les comparaisons de tarif]]. Les produits de logiciel sont protégés par les lois de droit d'auteur et les dispositions de traité internationales. Il est interdit de copier la documentation d'accompagnement de l'application.

Article 6

Assurances S.A fournit le support d'utilisation.

Article 7

Sans préjudice d'autres droits qui elle pourrait prévaloir, VERZEKERINGEN S.A. peut immédiatement terminer ces conditions d'utilisation si les dispositions actuelles ne seraient pas respectées. Dans ce cas, VERZEKERINGEN S.A. ne serait tenu à aucune ristourne.

Article 8

Ces conditions d'utilisation se limite à disposer l'information autour des produits d'assurance sur base individuelle, et ceci selon les dispositions de cet accord. Par conséquent, l'application Binex ne peut pas servir à disposer cette information (en tout ou en partie) au consommateur sur base non individuelle.

Article 9

L'utilisateur doit se comporter vers toutes dispositions légales en qui ce concerne l'utilisation de logiciel. Il doit disposer en tout cas d'une licence valable pour les produits suivants :

- le système d'exploitation sur lequel les navigateurs utilisés se trouvent installés, et
- le logiciel de navigateur

En cas de litige, uniquement le tribunal de commerce d'Anvers sera compétent. Cet accord a été soumis au droit belge, le cas échéant le droit en Flandre s'applique.